

EVALUATION D'UN COUT MOYEN D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE) POUR UN ETABLISSEMENT DU SECTEUR NON MARCHAND

CUI - CAE (mise à jour 15/11/2013)				EAV - CAE (mise à jour 15/11/2013)
Taux de prise en charge de l'aide	60 %	90 %	95 %	75 %
Public visé	<ul style="list-style-type: none"> • DE (demandeurs d'emploi) rencontrant des difficultés d'insertion • Bénéficiaires RSA (Revenu de Solidarité Active) • Jeunes résidant en ZUS (Zones Urbaines Sensibles) • Jeunes suivis par ML (mission locale) • TH (Travailleur Handicapé) moins de 30 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficiaires du RSA socle dans le cadre des conventions annuelles d'objectifs et de moyens, sauf taux plus élevé pris en charge par les Conseils Généraux et à l'exclusion des bénéficiaires du RSA recrutés par l'éducation nationale 	<ul style="list-style-type: none"> • TH de plus de 30 ans • Bénéficiaires AAH (Allocation Adulte Handicapé) • DE de 50 ans & plus • DE de longue durée (inscrits à Pôle emploi au moins 12 mois sur les 24 derniers mois) • Bénéficiaires ASS (Allocation Spécifique de Solidarité) • Personnes placées sous mains de justice 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes sans emploi de 16 à 25 ans • Personnes de moins de 30 ans reconnue travailleur handicapé • Jeunes sortis sans diplôme de sa formation initiale (Niveaux VI, Vbis, V sans diplôme et IV sans diplôme) • Jeunes peu qualifiés (Niveau V avec diplôme & en recherche d'emploi depuis au moins 6 mois dans les 12 derniers mois) • A titre exceptionnel, jeunes ayant au plus un niveau bac +3, si recherche d'emploi depuis au moins 12 mois dans les 18 derniers mois • Dispositif destiné prioritairement aux jeunes remplissant les conditions d'âge et de qualification et résidant soit en ZUS, soit dans les territoires dans lesquels ils connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi
Durée hebdomadaire de travail	20 Heures	26 heures	26 heures	35 heures
Coût salarial chargé mensuel (en euros) (SMIC horaire brut : 9,43 € au 01/01/2013)	915	1 189	1 189	1 630
Montant de l'aide de l'Etat	490	956	1 009	1 073
Coût restant à la charge de l'employeur	425	233	180	557
Durée de l'aide	12 mois	18 mois maxi	18 mois maxi	36 mois
Possibilité de prolonger jusqu'à	18 mois si accord Pôle emploi	-	-	-
Jusqu'à	24 mois	24 mois	24 mois	-
Dans les conditions suivantes	<ul style="list-style-type: none"> . Pour permettre au salarié d'achever une formation (60 mois maxi au total) . Pour les personnes reconnues travailleurs handicapés et les bénéficiaires de l'AAH . et pour les bénéficiaires de minima sociaux âgés de 50 ans et plus (60 mois maxi au total) 			-
Attention	Les renouvellements de demandes d'aides sont conditionnés à la réalisation effective de mesures d'accompagnement ou de formation depuis le démarrage du parcours. Pas de dérogation à ce principe.			-
Contact (prescripteur)	Pôle emploi, pour le recrutement de tout type de public			-
	Votre mission locale pour le recrutement de jeunes de moins de 26 ans			Votre mission locale
	Cap Emploi pour le recrutement de travailleurs handicapés			Cap Emploi

NB. : Ce tableau n'a pas vocation à illustrer des cas types, mais des cas moyens, ainsi les taux de cotisations pris en compte résultent de moyennes entre les taux moyens d'appel applicables aux employeurs de plus de 10 salariés et ceux de moins de 10 salariés.